

APPEL À PROPOSITIONS

GFF x CIVIC VOICES ORGANIZING FOR INCLUSIVE CIVIC ENGAGEMENT AND SUSTAINABILITY (VOICES)

Intitulé	Détails
Date de publication :	15 septembre 2026
Date limite de soumission des demandes d'éclaircissements :	21 septembre 2026
Session d'information virtuelle sur les appels à propositions (AAP) multilingues :	21 septembre 2026
Session d'information virtuelle sur les AAP multilingues consacrée aux organisations dirigées par les jeunes (pour renforcer leur participation à l'AAP) :	24 septembre 2026
Réponses aux demandes d'éclaircissements :	25 septembre 2026
Date limite de soumission des propositions :	7 octobre 2026 à 23h59 heure d'Afrique de l'Est (EAT)
Zones géographiques / pays admissibles :	Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine (RCA), Tchad, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo (RDC), Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe
Montant total des financements à octroyer :	3 350 000 dollars américains (USD)
Montant des subventions par bénéficiaire :	De 150 000 à 175 000 dollars américains (USD)
Nombre de subventions prévues :	22
Date de démarrage des subventions et durée prévue :	30 ^e novembre 2026 ; jusqu'à 18 mois

Adresse e-mail officielle :	voices@path.org
Organisation émettrice :	PATH
Baillleur de fonds :	Le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents et l'Alliance pour la société civile et l'innovation sociale (GFF x CIVIC)
Langue :	Les candidats peuvent envoyer leur demande dans la langue de leur choix : anglais, français ou portugais.

Veillez noter que le consortium VOICES se réserve le droit de modifier ce calendrier si nécessaire. Toute modification sera communiquée simultanément à l'ensemble des parties par courriel.

Liste des acronymes :

Acronyme	Intitulé complet
AAP	appel à propositions
AFIDEP	African Institute for Development Policy (Institut africain pour les politiques de développement)
APD	aide publique au développement
CIVIC	Alliance pour la société civile et l'innovation sociale
GFF	Global Financing Facility (Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents)
OAY	Organization of African Youth (organisation de la jeunesse africaine)
OJ	organisation dirigée par les jeunes
OSC	organisation de la société civile
SEA	suivi, évaluation et apprentissage
SRMNIA-NUT	santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'Adolescent, et Nutrition

VOICES	Voices Organizing for Inclusive Civic Engagement and Sustainability (Partenaires mobilisés en faveur de la participation citoyenne inclusive et de la durabilité)
---------------	---

Glossaire :

Termes	Définition
Partenariat pays avec des OSC/ODJ locales (« LCYO »)	Partenariat officiel réunissant jusqu'à trois organisations, dont une dirigée par des jeunes, et qui, ensemble, conçoivent et mettent en place des activités de plaidoyer et de participation citoyenne coordonnées, avec le soutien de GFF x CIVIC VOICES.
Engagement civique	Participation active des citoyens, de la société civile et de la jeunesse dans les processus de prise de décision politique, notamment la planification, la budgétisation, le suivi et les mécanismes de redevabilité.
Cadre de partenariat pays (CPF)	Cadre stratégique dirigé par le Groupe de la Banque mondiale définissant l'engagement de la Banque dans chaque pays, notamment les secteurs prioritaires et les financements sur plusieurs années.
GFF x CIVIC (Mécanisme de financement mondial et Alliance pour la société civile et l'innovation sociale)	Plateforme soutenue par la Banque mondiale via le Mécanisme de financement mondial et CIVIC afin de renforcer la participation coordonnée de la société civile et de la jeunesse au financement de la santé, à l'élaboration des politiques et aux processus de redevabilité à l'échelle des pays.
organisation cheffe de file	Organisation désignée au sein du partenariat pays avec des OSC/ODJ locales pour assumer les responsabilités juridiques, financières et programmatiques liées à la gestion et à la mise en œuvre des subventions.

appel à propositions	Appel formel lancé par GFF x CIVIC VOICES invitant les organisations éligibles à soumettre des propositions techniques et financières en vue d'un financement.
diagnostic systématique du pays (SCD)	Outil analytique de la Banque mondiale pour identifier les principaux défis et perspectives au sein d'un pays, afin d'orienter les stratégies nationales et la participation de la Banque mondiale.
plateformes multipartites	Un mécanisme de coordination piloté par le pays, réunissant le gouvernement, la société civile, les bailleurs de fonds et d'autres partenaires afin d'aligner le financement domestique et externe sur les priorités identifiées dans le Cas d'investissement en SRMNIA-NUT du pays.
VOICES	Un consortium composé de PATH, de l'AFIDEP et de l'OAY mettant en œuvre le pilier 1 de GFF x CIVIC. Ce dernier vise à renforcer les actions de plaidoyer coordonnées de la société civile et de des jeunes, pour plus de ressources domestiques et de redevabilité concernant la SRMNIA-NUT.
ODJ (organisation dirigée par les jeunes)	Organisation où les jeunes (typiquement âgés de 15 à 35 ans) assurent le pilotage, détiennent le pouvoir décisionnel et sont redevables de la gouvernance organisationnelle et de la programmation.

A. Contexte

Regroupées en tant que consortium sous le nom de VOICES, les organisations [PATH](#), [AFIDEP](#) et [OAY](#) mettent en œuvre le pilier 1 de la plateforme GFF x CIVIC dans un maximum de 22 pays d'Afrique. Le projet soutient l'objectif de GFF x CIVIC de renforcer les capacités des OSC et des ODJ, afin d'obtenir de meilleurs résultats de santé et de nutrition pour les femmes, les enfants et les adolescents. VOICES leur donne les moyens d'influencer le financement de la santé, l'élaboration des politiques et la

prestation de services au moyen d'objectifs précis pour accroître la mobilisation de ressources domestiques et mettre à l'échelle les solutions innovantes portées par les communautés.

L'initiative GFF x CIVIC VOICES comble les écarts persistants dans le financement de la santé, la redevabilité et la participation civique en optimisant la coordination et l'alignement parmi les OSC et les ODJ et en renforçant leur capacité à participer plus efficacement aux processus de planification, de budgétisation et de redevabilité pilotés par le gouvernement. Le projet vise également à consolider et à institutionnaliser la participation de la société civile et des jeunes dans les processus soutenus par le Groupe de la Banque mondiale au niveau des pays, en ancrant les politiques de santé et les décisions de financement dans des données probantes solides, les expériences vécues sur le terrain et la participation citoyenne.

À travers l'Afrique, le manque chronique d'investissements et la fragilité des systèmes de santé continue de freiner les progrès en SRMNIA-NUT. La mortalité et la morbidité évitables chez les femmes, les enfants et les adolescents demeurent à un niveau élevé inacceptable, la charge étant principalement concentrée dans un nombre limité de pays. Ces défis s'intensifient à mesure que les financements de la santé externes reculent. Selon des estimations récentes, l'aide publique au développement (APD) dans le domaine de la santé a chuté de 23 % en 2025¹, accentuant les écarts de financements nationaux, à l'heure où les besoins en santé ne cessent de croître. Les données issues de 12 pays partenaires du GFF mettent en évidence une crise d'une ampleur sans précédent : 86 % des organisations interrogées signalaient des perturbations de l'APD au niveau national, tandis que 93 % d'entre elles subissaient des répercussions directes sur le plan organisationnel, soulignant le fait que l'instabilité des financements est passée d'épisodique à systémique².

Les financements publics nationaux doivent donc être optimisés afin de préserver les gains réalisés en SRMNIA-NUT. Cependant, une majorité de pays soutenus par le GFF allouent tout au plus 10 % de leur budget national à la santé, soit bien en-deçà des engagements mondiaux et régionaux. Si des progrès significatifs ont été enregistrés au cours des dix dernières années, avec notamment l'élaboration de dossiers d'investissement en SRMNIA-NUT dans plus de 30 pays, ces efforts n'ont pourtant pas toujours été suivis d'engagements budgétaires durables, équitables et transparents.

¹ <https://www.oecd.org/en/data/insights/data-explainers/2026/04/a-historic-decline-in-foreign-aid-preliminary-2025-oda-data.html>

² Mécanisme de financement mondial (GFF), GCSC 2025 Atelier mondial. Données issues de 12 pays partenaires du GFF.

La participation fragmentée et irrégulière des OSC et des ODJ dans les processus de planification, de budgétisation et de redevabilité nationales et infranationales s'avère un obstacle majeur.

Les données probantes et l'expérience, notamment les actions de la société civile portées par le GFF, montrent que lorsque la société civile et les jeunes participent activement, ils jouent un rôle structurant en renforçant la redevabilité, en faisant remonter les priorités des communautés et en influençant la mobilisation des ressources domestiques. Moins de la moitié des pays partenaires du GFF impliquent véritablement les OSC et les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur dossier d'investissement et de leur cadre de partenariat pays. Parallèlement, de nombreuses plateformes multipartites doivent encore créer un espace permettant une participation inclusive des acteurs concernés au niveau national, notamment celle des ministères des Finances et des organisations communautaires. L'engagement des jeunes reste une opportunité largement sous-exploitée en Afrique, où la population jeune connaît la croissance la plus rapide au monde.

Dans ce contexte, GFF x CIVIC VOICES vise à améliorer la qualité, la cohérence et la sphère d'influence des plaidoyers nationaux et infranationaux, en mettant l'accent sur le caractère inclusif et actif de la participation civile. Grâce à une coordination renforcée, à un plaidoyer fondé sur des données probantes et à une participation citoyenne durable, VOICES entend contribuer à des systèmes de santé plus transparents et à accroître les investissements nationaux dans la SRMNIA-NUT, contribuant ainsi, à terme, à améliorer les résultats en matière de santé et de bien-être des femmes, des enfants et des adolescents, ainsi que des communautés dans les pays participants.

B. Objectif de l'appel à propositions

L'objectif de cet appel à propositions est d'identifier et de soutenir les partenariats entre les OSC et les ODJ, réseaux et coalitions locaux de chaque pays cible dans la conception et la mise en œuvre d'actions coordonnées de plaidoyer et de participation citoyenne, en vue d'accroître les investissements nationaux en faveur de la SRMNIA-NUT et de renforcer la redevabilité.

Les organisations intéressées doivent soumettre une proposition conjointe dans le cadre d'un consortium (ces derniers seront ci-après dénommés « les partenariats

pays LCYO »), composé de trois (3) organisations tout au plus, dont au moins une OSC et une ODJ. Seul un partenariat local sera sélectionné par pays.

Les partenariats pays LCYO retenus bénéficieront d'une formation et d'une assistance technique pour faire progresser leurs plans de plaidoyer, afin de passer de projets fragmentés menés individuellement par les organisations à un plaidoyer durable reposant sur des coalitions, au sein des instances décisionnelles officielles.

C. Périmètre du projet

Les propositions doivent répondre aux deux objectifs décrits ci-dessous :

Domaine prioritaire n° 1 : renforcer la coordination et l'alignement entre la société civile et les acteurs du plaidoyer mené par les jeunes œuvrant pour la SRMNIA-NUT.

Dans le cadre de cet objectif, le partenariat pays retenu s'engage, entre autres, à :

- établir ou renforcer les mécanismes de coordination entre les OSC, les ODJ, les coalitions et les réseaux nationaux en faveur de la SRMNIA-NUT;
- soutenir l'élaboration d'agendas, de messages et de plans d'action communs pour le plaidoyer, alignés sur les priorités nationales telles que définies dans les documents de référence pertinents, notamment les dossiers d'investissement pour la SRMNIA-NUT et les cadres de partenariat pays ;
- renforcer la participation citoyenne inclusive, notamment l'engagement des groupes dirigés par les jeunes et les communautés, à la mobilisation de ressources domestiques allouées à la SRMNIA-NUT ;
- faire entendre la voix des communautés, y compris celle des jeunes, pour faire évoluer les politiques publiques et les décisions de financement.

Domaine prioritaire n° 2 : promouvoir l'augmentation de l'investissement national dans la SRMNIA-NUT et la redevabilité aux niveaux national et infranational.

En vue d'atteindre cet objectif, le partenariat pays retenu s'engage, entre autres, à :

- engager des actions de plaidoyer axées sur la planification nationale et/ou infranationale, la budgétisation et les processus de financement, notamment ceux soutenus par le GFF (par exemple, les dossiers d'investissement SRMNIA-NUT, les cadres de partenariat pays et les plateformes multipartites) ;

- rendre les données probantes accessibles et les diffuser, avec l'appui technique du consortium VOICES, afin d'étayer le plaidoyer en faveur d'une augmentation des investissements publics en SRMNIA-NUT ;
- participer à l'élaboration des politiques publiques, à la planification et aux plateformes de redevabilité pilotées par le gouvernement, en tant que groupes de travail techniques ;
- veiller au respect des engagements et favoriser le suivi par la société civile des investissements en SRMNIA-NUT ;
- institutionnaliser les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les avancées obtenues grâce au plaidoyer ;
- contribuer aux échanges de connaissances entre pays.

Les actions mentionnées ci-dessus illustrent la manière dont GFF x CIVIC VOICES contribuera aux résultats attendus pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents, en renforçant les capacités des OSC et des ODJ locales (LCYO) en matière de financement de la santé et de redevabilité, par la mobilisation des ressources domestiques pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents ainsi que par un engagement accru des LCYO dans les processus pilotés par le gouvernement, notamment les activités soutenues par le GFF et le Groupe de la Banque mondiale. Les partenariats pays sélectionnés participeront au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage (SEA) axé sur l'analyse de ces résultats et partageront leurs apprentissages avec les partenariats des 21 autres pays.

D. Résultats escomptés

À travers ce projet, les LCYO disposeront de moyens d'action et de ressources renforcés. Ces organisations seront pleinement intégrées aux structures décisionnelles afin d'influer sur la mobilisation des ressources domestiques et de renforcer la redevabilité, favorisant ainsi l'accroissement des investissements nationaux dans la SRMNIA-NUT ainsi qu'une allocation plus équitable, durable et adaptée aux besoins des jeunes.

E. Enveloppe de financement

Le montant maximal octroyé aux LCYO dans le cadre du présent appel à propositions est de **3 350 000 dollars américains (USD)** pour 22 pays au maximum. Nous prévoyons d'attribuer une subvention par pays, la décision étant fonction de la

qualité des propositions reçues. Le montant maximal par subvention (sur 18 mois maximum) sera de :

- **150 000 USD maximum** pour le Burkina Faso, le Cameroun, la RCA, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la RDC, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Rwanda, la Sierra Leone, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe
- **175 000 USD maximum** pour le Kenya et le Nigéria : pour y obtenir des changements concrets, en raison de la décentralisation du budget de la santé, les propositions devront prévoir une participation aux actions de plaidoyer au niveau infranational

Nota bene : le consortium VOICES se réserve le droit d'apporter les modifications nécessaires au regard des propositions reçues. Toute modification sera communiquée simultanément à l'ensemble des parties.

F. Critères d'éligibilité

Composition des partenariats LCYO

- Les propositions doivent être soumises au nom d'une LCYO représentant un partenariat composé d'**au moins deux (2) ou trois (3) organisations locales** maximum, dont une **est nécessairement une organisation dirigée par les jeunes (ODJ)**.
- Chaque partenariat pays LCYO désigne une **organisation cheffe de file** pour assumer les responsabilités juridiques, financières et programmatiques liées à la gestion et à la mise en œuvre des subventions. L'organisation responsable reçoit des financements et est en mesure d'octroyer des sous-subventions aux autres membres du partenariat si nécessaire.
- L'organisation cheffe de file doit justifier d'**au moins cinq (5) ans d'expérience** dans la mobilisation pour le financement de la santé et la redevabilité en faveur de la SRMNIA-NUT tandis que les organisations partenaires doivent justifier d'**au moins trois (3) ans** d'expérience en lien avec le plaidoyer pour la santé.
- Tous les membres du partenariat pays LCYO doivent être des organisations / réseaux / coalitions locaux **enregistrés auprès des autorités compétentes** et être actifs dans le pays de mise en œuvre.

- Les membres du partenariat pays LCYO doivent présenter des atouts complémentaires, allant de la participation au plaidoyer et à l'élaboration de politiques publiques à la création de coalitions, en passant par l'analyse et le suivi du budget ainsi que l'engagement citoyen et communautaire.
- Une même **organisation ne peut participer qu'à une seule** candidature de partenariat pays LCYO.
- Afin d'assurer un accès aussi large que possible et équitable au financement disponible, **les OSC et ODJ sélectionnées pour une subvention dans le cadre du pilier 1 ne seront pas admissibles au financement au titre du pilier 2** de cette initiative GFF x CIVIC.

Conditions applicables à l'organisation cheffe de file :

- Statut juridique en règle et exercice des activités conformément aux lois et réglementations en vigueur.
- Respect des obligations légales, notamment le dépôt des déclarations annuelles et des documents réglementaires.
- Capacité juridique avérée à conclure des accords contractuels ainsi qu'à recevoir et à gérer des fonds de subvention.
- Conformité démontrée au droit du travail et aux pratiques d'emploi équitables favorisant un environnement de travail sûr, inclusif et non discriminatoire.
- Gouvernance fonctionnelle et structure organisationnelle où les rôles, les responsabilités et les rapports hiérarchiques sont bien définis.
- Politiques opérationnelles et procédures clairement établies, pour une conduite efficace du projet.
- Continuité et capacités institutionnelles avérées, ne reposant pas sur une seule et même personne.
- Expérience dans la mise en œuvre de programmes alignés sur la mission et la stratégie de l'organisation, ainsi que sur les priorités nationales.
- Systèmes de planification ainsi que de SEA régulièrement actualisés.
- Capacité avérée à suivre les résultats, à consigner les effets et à rendre compte des résultats obtenus.
- Volonté de se soumettre à un processus de contrôle préalable, notamment une brève évaluation en amont de l'attribution de la subvention.
- La présence de protocoles d'accord ou de projets en cours avec les autorités locales et d'autres organismes pertinents constituerait un atout supplémentaire.

Conditions financières et administratives applicables à l'organisation cheffe de file :

- Expérience confirmée dans la gestion transparente de projets financés par des bailleurs, conformément aux exigences fiduciaires.
- Présence d'un système fonctionnel de gestion et d'établissement de rapports.
- Dispositif de contrôle interne efficace, notamment en ce qui concerne la séparation des fonctions et les procédures d'autorisation.
- Capacité prouvée à élaborer et gérer des budgets ainsi qu'à suivre les dépenses au regard des prévisions.
- Certificats attestant de la réalisation d'audits externes et du suivi des recommandations dans un délai raisonnable (obligatoire pour l'organisation cheffe de file).
- Capacité à assurer le préfinancement des activités de lancement du projet, en fonction du mécanisme de sous-subsidations convenu.
- Personnel adéquat, qualifié et expérimenté, ainsi que la capacité administrative de mettre en œuvre les activités proposées.
- Le cas échéant, et dans le cadre du contrôle préalable, les candidats pourront être invités à fournir des documents officiels émanant du ministère compétent ou de l'autorité de réglementation concernée, attestant de leur éligibilité à recevoir des financements externes ou étrangers.

Exigences techniques et programmatiques applicables à l'ensemble du partenariat :

- Expérience avérée en plaidoyer, participation citoyenne ou redevabilité liés à la SRMNIA-NUT.
- Expérience dans la collaboration avec les institutions gouvernementales et les partenaires du développement, notamment avec le GFF et/ou les équipes du Groupe de la Banque mondiale dans le cadre de processus liés aux politiques publiques, à la planification ou à la budgétisation.
- Une expérience de collaboration au sein de coalitions ou de réseaux serait fortement appréciée.
- Engagement avéré en faveur de l'égalité de genre, de la mobilisation des jeunes et de l'inclusion.
- Forte présence locale et expérience dans la mise en œuvre de projets et de programmes, en particulier ceux axés sur les femmes, les jeunes et les enfants.

- Expérience dans la collaboration avec les gouvernements et les acteurs locaux concernant la SRMNIA-NUT en général.
- La participation active à des plateformes locales et/ou des coalitions telle que la plateforme SRMNIA-NUT des OSC, la plateforme multipartite ou les groupes de travail techniques du ministère de la Santé sur la SRMNIA-NUT représente un avantage supplémentaire.
- Capacité à démontrer des compétences dans la mise en œuvre de programmes, accompagnée de résultats concrets (par ex., au moyen de rapports programmatiques, de plans de travail annuels et de budgets couvrant les deux dernières années).

G. Conditions et instructions relatives à la soumission des propositions

Les candidats sont invités à soumettre les éléments suivants :

1. **Modèle de soumission** fourni (doit être soumis au format Word).
2. **Budget de haut niveau établi à partir du modèle fourni** (doit être soumis au format Excel). **Justificatif d'enregistrement légal de chaque membre du partenariat** (PDF ou JPEG).
3. **Vérification budgétaire de l'organisation cheffe de file** (PDF ou JPEG).
4. **Organigramme institutionnel**, pour tous les membres du partenariat si possible (PDF ou JPEG).

Modalités de soumission des propositions

1. **Langue** : le présent appel à propositions est disponible en anglais, en français et en portugais afin de favoriser une large participation dans les pays éligibles. Les candidats peuvent soumettre leurs propositions dans la langue de leur choix parmi ces trois options.
2. Tous les documents de candidature doivent être soumis via l'adresse e-mail voices@path.org.
3. Date et heure limites de soumission : **7 octobre 2026, 23h59 heure d'Afrique de l'Est (EAT)**.
4. Les documents doivent être soumis dans les formats requis, comme indiqué dans les modèles de proposition et de budget.

5. Pour garantir la bonne réception, veuillez vous assurer que vos pièces jointes ne dépassent pas un total de 150 Mo. Si nécessaire, vous pouvez envoyer les pièces jointes au format PDF et JPEG dans un e-mail séparé.
6. Vous recevrez une réponse automatique confirmant la bonne réception de votre e-mail.

H. Critères d'évaluation

Les propositions reçues dans les délais seront évaluées selon un processus pondéré en plusieurs étapes, comprenant un premier contrôle portant sur l'éligibilité, une évaluation technique et une sélection finale. Les propositions éligibles seront notées sur la base de critères d'évaluation prédéfinis, chacun d'entre eux étant assorti d'un coefficient spécifique selon son importance au regard des objectifs GFF x CIVIC VOICES. L'évaluation pondérée guidera la présélection ainsi que la sélection finale des candidats. Les critères d'évaluation incluront notamment les éléments suivants :

Critère d'évaluation	Pondération en pourcentage
Pertinence et portée stratégique de l'approche proposée	25 %
Expérience et moyens d'action des membres du partenariat pays LCYO en termes de plaidoyer	25 %
Rapport coût-efficacité et réalisme du budget proposé	10 %
Capacité de gestion financière et des subventions	10 %
Intégration de la dimension de genre et d'équité sociale	10 %
Pérennité	10 %
Innovation	10 %

I. Informations importantes

PATH, en partenariat avec l'AFIDEP et l'OAY :

- assumera le rôle de responsable fiduciaire du consortium et assurera le décaissement et la gestion de l'ensemble des sous-subventions ;
- ne sera pas tenu d'indemniser les candidats pour les frais encourus lors de la préparation ou de la soumission de leurs propositions ;

- se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie des propositions, à son entière appréciation ;
- se réserve le droit de négocier les conditions finales, les coûts et le champ d'application du projet avec les candidats, notamment la teneur de leurs propositions, l'inclusion ou l'exclusion de certains éléments, ainsi que la participation de tiers. L'acceptation d'une proposition ne vaut pas acceptation de ses conditions générales ;
- se réserve le droit de rejeter tout ou partie des propositions reçues en réponse au présent appel et n'est en aucun cas tenu d'accepter quelque proposition que ce soit.

J. Dates clés

Étape	Date / Échéance
Date de publication de l'appel à propositions et lancement officiel	15 septembre
Date limite pour les demandes d'éclaircissements	21 septembre
Réponses aux demandes d'éclaircissement	25 septembre
Date limite de soumission des propositions	7 octobre, 23h59 heure d'Afrique de l'Est (EAT)
Date prévue pour l'évaluation de l'ensemble des propositions soumises	27 octobre
Annonce officielle des partenariats pays sélectionnés	30 novembre